

LA MONTAGNE

SAINT-JUST ET LA CROIX-ROUSSE,

JOURNAL RÉPUBLICAIN.



Nouvelles de Paris, Lyon, Arrondissement de Villefranche et de l'étranger.

Avec ce titre, Lecteurs, nous n'avons pas besoin de spécimen pour nous faire connaître. Cependant nous devons avant tout vous déclarer que, quoique de la Montagne, nous ne sommes et ne serons ni plus ni moins que vous, Montagnards. Pour s'asseoir, notre jeune République de 1848 n'aura pas à traverser les orages de son aînée. Autre temps, autre nécessité. Aussi, si quelquesuns de vous en étaient effrayés, qu'ils se rassurent, ce n'est qu'un bavard de plus, qui ne peut résister à son ardent désir de s'entretenir avec vous : commençons.

Liberté, égalité, fraternité ! problème divin après lequel tant de siècles et de peuples couraient, et que la Providence seule a résolu ; écrit sur le fronton de nos temples qu'il soit à jamais dans nos cœurs. Soyons libres dans nos actes, dans nos pensées : égaux dans nos droits et dans la loi, frères bons et charitables.

Les événements ont marché avec tant de rapidité, les changements ont été si prompts, que tous dans notre étonnement nous avons à nous dire : dans quel siècle vivons-nous ? que se passe-t-il là-haut dans les conseils de la justice éternelle ? voici que notre vieille Europe s'agit dans toute la profondeur de ses entrailles. Son sol volcanisé lance des tourbillons de feu et de fumée, il est dans les convulsions d'un prodigieux enfantement ; cela ne se voit-il pas.

Il y a quelques jours, c'était Paris qui sortait victorieusement du tombeau comme Lazare ; c'était la France qui redevenait la reine du monde, qui redevenait l'étoile des nations, après avoir eu si longtemps sur la bouche le bâillon de la peur et le bâillon de la corruption. Maintenant c'est Berlin, la ville du grand Frédéric, qui se baigne dans les eaux de la révolution, de la révolution cet autre Jourdan, au milieu duquel tous les peuples de la terre viendront successivement recevoir le baptême et se laver des souillures de la servitude. Dans les journées du 14 et du 15 de ce mois, on s'est battu dans la capitale de la Prusse ; et là comme à Paris le peuple est resté maître du champ de bataille.

D'un autre côté le vieux bourreau de la Gallicie, le vieux prévôt de la sainte-alliance, Metternich, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vient d'être chassé de sa tanière. On a brûlé sa villa, et aujourd'hui, ce génie infernal, n'ayant plus où reposer sa tête, peut, d'un instant à l'autre, être arrêté comme vagabond sur les grandes routes de l'Allemagne. Il paraîtrait même, mais la nouvelle n'est pas officielle, il paraîtrait que la république aurait été proclamée à Vienne comme à Berlin. En vérité ce serait trop beau. Que Berlin ait balayé de ses rues cette superfluité qu'on décore du nom de royauté, nous le concevons. L'idée révolutionnaire s'était depuis longues années infiltrée dans la nation prussienne. Cette nation suait la monarchie par tous les pores ; elle ne de-

mandait qu'à se débarrasser du poison qu'elle portait dans son sein. Mais l'Autriche ! qui eût cru que l'Autriche, ce boulevard de l'absolutisme, cette forteresse de l'immobilité en politique, entrerait si vite dans le giron des nations libres. Elle a suivi le torrent ; honneur, trois fois honneur à elle, à elle la vieille Autriche !

On croit rêver quand on réfléchit à toutes les merveilles de l'époque où nous vivons. Il y a peu de temps, tout était calme en Europe ; c'était le sommeil du tombeau ; les peuples se racontaient entre eux leurs misères, leurs souffrances, mais tout bas, tous, bien bas ; qui eût osé parler haut ? Le czar faisait sonner ses éperons sur le pavé des grandes capitales ; il passait le Mogol, il passait, la cravache à la main, donnant à tous les despotes secondaires du nord des instructions sauvages contre la liberté, tandis que le midi de l'Europe était comprimé par Louis-Philippe, cet homme qui, riche à millions, à centaines de millions, ne nous donna jamais que des poignées de main, et encore cette prodigalité là, combien dura-t-elle ?

Maintenant le temps a changé. On entend de toutes parts craquer les trônes ; les couronnes laissent les rois comme les feuilles en automne laissent les arbres. Ils s'en vont ; les peuples ne veulent plus être exploités par d'illustres fainéants ; trop longtemps ils furent la proie des requins de la royauté. Ils comprennent aujourd'hui qu'une plus longue duperie serait une lâcheté ; ils veulent gérer eux-mêmes leurs affaires, parce qu'ils ont soif de justice et d'amour, parce qu'ils sont affamés de gloire et de liberté.

RÉUNION DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT.

Samedi 25 mars, à midi, au Palais-Saint-Pierre, a eu lieu la réunion des délégués des cantons ruraux. M. Jourdan a ouvert la séance en expliquant le but de la convocation. Plusieurs orateurs se sont succédés et ont parlé dans un sens différent.

Un délégué du canton de l'Arbresle, capitaine de la garde nationale, s'est énergiquement plaint de ce qu'on ne l'avait pas prévenu de la convocation, tandis qu'il voyait assis au bureau provisoire le maire de sa commune, maire qui n'avait plus en quelque sorte aucune autorité. D'autres membres, venus de leur plein gré, se sont également plaint d'avoir été oubliés, de n'avoir reçu à cet égard aucune lettre. Des rumeurs de coteries ont circulé dans l'assemblée. En tête du bureau provisoire on remarquait le citoyen Chinard, zélé Philippiste, ex-adjoint au conseil municipal de la ville de Lyon.

Sur l'invitation du bureau, les délégués ont à l'instant procédé par canton à la nomination de deux membres chaque, afin que ceux-ci désignés aient à faire partie du comité électoral. M. Jourdan, dans une pensée plus large et plus libérale, pensée que nous approuvons, a conseillé de donner à ces derniers délégués le droit de s'adjoindre un troisième membre, choisi dans les communes respectives. M. Humblot, avocat, s'y est opposé par le motif que le temps pressait, qu'il fallait immédiatement opérer. La réunion a été renvoyée au 30 courant. Ce jour-là les derniers délégués devront faire connaître leurs candidats.

Pendant la suspension de la séance, nous avons encore entendu de vives paroles échangées entre le capitaine délégué de l'Arbresle et un autre assistant que nous avons reconnu être comme nous étranger aux campagnes. En dénonçant la coterie, le citoyen de l'Arbresle a soutenu chaleureusement que la révolution faite par le peuple devait être pour le peuple : et pour d'autres, lui a répondu l'interlocuteur, comme si aujourd'hui des différences de cartes et de conditions pouvaient exister ; comme si peuples nous n'étions pas tous peuples. L'interlocuteur a été désapprouvé.

Nous demandons à Messieurs les clubistes du quai de Retz, ou à Messieurs les rédacteurs du Journal le *Censeur*, qui les a si bien servi dans le choix de leurs candidats ? Est-ce par le sort ou par eux-mêmes que les cinq noms des rédacteurs se trouvent dans la liste publiée par ce journal démocratique ? Nous aimons à croire que le hasard seul les a servi : à coup sûr ils ne se croient pas, nous ne le croyons pas, les seuls et plus dignes du grand honneur de représenter leurs concitoyens à la convention nationale. Nous demanderons encore à ces Messieurs, pourquoi sur leur liste ils ont oublié le citoyen Chanay, dont le républicanisme ne date pas d'aujourd'hui, et qui doit à ses sentiments démocratiques, de vieille date, sa nomination de commissaire du gouvernement : juste récompense de son dévouement patriotique ; nomination qui, à Lyon, a été unanimement applaudie.

— Nous lisons dans le *Tribun du Peuple*, numéro 12 :

« Club central de la rue de l'Arbre-Sec. Le citoyen Gros accuse le citoyen Brun, délégué du club de Saint-Georges, d'avoir fait partie de la société dite de Saint-François-Xavier ; le citoyen Brun ne pouvant parvenir à se justifier sur ce fait d'une manière satisfaisante, est invité à se retirer, à quoi il obtempère immédiatement. »

Le citoyen Gros dans son accusation a oublié une partie de notre dogme divin, la fraternité. Il a fait pire, il a violé la légalité. Le président Guillermain en ne faisant pas respecter la qualité de délégué du citoyen Brun, a manqué de discernement; il a lui aussi, fait pire en souffrant l'expulsion.

Qu'était le citoyen Brun dans cette assemblée? un délégué d'un autre club, chargé de transmettre au leur les décisions du sien. Sa qualité ne pouvait donc être changée; représentant, mandataire, à cet égard n'ayant aucune qualité personnelle, procédant pour les autres: il devait être inattaquable, sacré, inviolable. Sous ce rapport était-il tenu de répondre à l'accusation, de fournir sa défense? non: non.

L'accusateur et le président ont donc manqué de convenance et de fraternité. Avec de tels principes, dans quel labyrinthe, dans quelle confusion dans quel dédale entrerons-nous. Quoi? publiquement vous adressez à un citoyen des reproches sérieux de ce qu'il a appartenu à une société religieuse. Depuis quand, républicains, avez-vous le droit de descendre dans le secret du cœur ou dans la conscience de vos concitoyens? Nouveaux Catons de notre république, pourquoi vous arrêteriez-vous dans cette voie anti-libérale. Et pourquoi n'accuseriez-vous pas, non moi, mais beaucoup d'autres d'aller à la messe. Croyez-vous-en? lisez les odes de notre grand poète. Apprenez la république de Béranger et vous profiterez en équité; votre esprit et votre cœur vous ramèneront à des sentiments plus charitables, plus justes et plus fraternels. Avec lui vous chanterez: « *Qu'on puisse aller même à la messe, ainsi le veut la liberté.* »

GRAS Jeune

NOUVELLES LOCALES.

LA CROIX-ROUSSE. Un nombre considérable de curieux continue d'y affluer. Des bruits étrangement grossis, la démolition des forts et la question de remettre les canons à l'autorité occupent toujours les esprits: espérons que, grâce au zèle et à la sage influence du citoyen Arago, délégué du Gouvernement provisoire, l'ordre et la prospérité renaîtront avec l'union.

— La réunion des commis-négociants a tenu sa première séance au Colisée; on y a vivement débattu les moyens, les plus prompts et les plus sages à employer, afin d'arrêter la concurrence ruineuse que font sur notre place les étrangers.

SAINTE-JUST. — Le 19, dans l'établissement du citoyen Plagnard, rue de Trion, a eu lieu la convocation provoquée par la proclamation suivante:

PROCLAMATION.

Habitants de Saint-Just et de Saint Irénée!

Citoyens! plus que jamais nous devons nous occuper des affaires publiques, parce qu'aujourd'hui les affaires publiques sont nos propres affaires: il est juste que celui qui a vaillamment combattu, qui a triomphé, profite de sa victoire: la révolution faite par le peuple doit donc être pour le peuple,

Citoyens! autour de nous tout s'agite, les hommes véritablement dévoués, sincèrement attachés à la République, les hommes honnêtes, comprennent que dans quelques jours le salut et les destinées de la France seront en jeu: Enfants de la montagne, ne soyons pas indifférents? l'indifférence serait un crime de lèse-patrie: avec union, d'esprit et de cœur, mettons-nous de cette partie solennelle!

C'est dans cette pensée, et pour arriver à un bon résultat, que les uns et les autres nous nous invitons à la réunion qui aura lieu dimanche, 19 mars courant, à 4 heures, dans la salle de l'école des frères, rue des Chevaucheurs, à Saint-Irénée; afin de préparer nos forces et d'arrêter nos choix définitifs sur les candidats appelés à devenir les représentants de la nation.

Le citoyen qui a ouvert la séance, s'est exprimé avec lucidité, énergie et patriotisme, vivement applaudi; nous avons partagé l'émotion de l'assemblée. La salle assez vaste n'était pas suffisante pour contenir la foule qui débordait au dehors.

— On parle dans ce quartier d'une pétition qui aurait pour but de faire reporter les portes d'octroi à leurs anciennes places. Ce serait à notre avis justice; attendu que ce changement opéré par la volonté d'un ex-adjoint, n'a produit à la ville aucun bénéfice, a considérablement préjudicié à ce pauvre quartier et n'a profité qu'à un ex-magistrat, le citoyen Chinnard, dont les propriétés au dehors ont servi de nouvelles constructions.

— Extrait du *Tribun du Peuple*, n. 12:

« Trois nominations sont seules en rapport avec les exigences de l'époque et sont la récompense méritée d'une vie antérieure. La nomination des citoyens Chanay, Chaley et Alcock a été vue de bon œil.

« Nous aurions voulu pour le citoyen Chanay, le seul avocat de notre barreau qui ait donné des gages à la république, un poste plus éminent, afin de constater aux yeux de tous que le gouvernement provisoire est entré réellement dans les voies de la révolution. »

— Dans notre prochain numéro nous donnerons les noms des candidats déjà sanctionnés par l'opinion publique, noms sur lesquels il n'y a plus aucun doute pour leur nomination.

— Le citoyen Baune, commissaire délégué du gouvernement provisoire pour le département du Rhône et de la Loire, est porté candidat à Dijon (Côte-d'Or), il est presque sûr que son nom sortira de l'urne électorale.

— Le conseil de défense général continue ses importants et si utiles travaux, bien qu'aujourd'hui nous n'ayons plus à espérer que de bonnes relations entre les puissances étrangères. Des dispositions viennent d'être prises pour être en mesure de faire face à toutes ces éventualités.

— Le comte Léon, fils naturel de Napoléon, se porte candidat.

— Le gouvernement provisoire a ordonné qu'un monument à la mémoire du maréchal Ney, sera élevé sur le lieu même où il a été fusillé.

ROANNE (Loire). Le 24 mars, la population ouvrière qui constitue la marine de Roanne s'est assemblée pour arrêter les moyens à employer afin d'obtenir, dans ce moment de crise, du travail. Elle a décidé:

Considérant que les maîtres marinières n'ont pas d'argent pour envoyer à Paris leurs équipes de charbons: qu'il importe à tous de ne pas en retarder la livraison; les ouvriers en général sacrifieront les avances de la première équipe qui va se faire; par ce moyen les maîtres se trouveront en mesure de livrer leur marchandise vendue et celle qui est à l'entrepôt. Les transactions se continuant ainsi, l'argent rentrera peu à peu, et les engagements pris par les maîtres, vis-à-vis des compagnies houillères et des ouvriers seront remplis.

Honneur, honneur à ces braves et honnêtes citoyens. Ce trait de civisme et de bonne entente, prouve le patriotisme et le noble cœur des marinières de Roanne. Espérons que cet exemple portera ses fruits.

— A Auxonne, (Côte-d'Or), le 20 mars, la plantation de l'arbre de la liberté a été faite au milieu et aux acclamations d'une foule considérable. La garde nationale, les troupes de la garnison et toute la population de la ville et des campagnes voisines y ont pris part. Un banquet s'en est suivi et une quête faite en faveur des veuves et des blessés dans les événements de février a produit 361 francs qui ont été versés à la recette générale.

Nouvelles étrangères.

POLOGNE. — On écrit de Posen:

« Les polonais, las du joug honteux, servile et barbare qui pèse sur eux, préparent leur délivrance. On distribue en secret nombre de proclamations: cette fois, ne formons pas que des vœux stériles, aidons-les dans leur insurrection et dans le brisement de leurs fers. Proclamons leur délivrance. La France le peut. L'autocrate et la police russe chercheront en vain à étouffer ces nobles cœurs, ils ont beau veiller, le jour de la justice arrivera pour nos frères.

MUNICH, 20 mars. — le roi a abdiqué.

MILAN. — La révolution milanaise n'est pas encore terminée; le peuple combat avec ardeur et héroïsme; les troupes autrichiennes sont acharnées, le feu et la mort sont partout. La justice de Dieu atteindra ces hordes de barbares sanguinaires; elle approche: les campagnes en masse viennent au secours de leurs frères de la ville: esclaves et tyrans vous succomberez, et quand dans votre lutte féroce votre nombre l'emporterait, alors que vos maîtres ont déjà crié merci, que le peuple de Vienne les a renversés, que vous en restera-t-il à vous: l'opprobre et la malédiction.

— Nous recevons la nouvelle que la république est définitivement établie à Berlin. Charles Albert aurait été proclamé roi d'Italie et marcherait au secours de Milan.

L'empereur d'Autriche, ce tyran de vieille race, après avoir expulsé ses nobles et ces hommes d'Etat, a dit au peuple victorieux: *Que voulez-vous que je fasse encore? Hier, mille blessés sont entrés à l'hôpital. Saphir, le célèbre acteur allemand est au nombre des morts. Voilà ce que coûte aux peuples ces libertés consenties par les rois.*

PARIS, 25 mars. — Hier un arbre de liberté a été planté sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au lieu même où tombèrent en 1822, les têtes des quatre sous-officiers de la Rochelle. Le clergé de Saint-Gervais a été appelé par le peuple pour consacrer cette cérémonie.

M. Flotard a donné lecture de la proclamation suivante:

Hôtel-de-Ville de Paris, le 24 mars 1848.

L'arbre de la liberté ne peut trouver nulle part un sol plus nourricier que sur cette terre arrosée le 22 septembre 1822, du sang des Bories, Pommier, Raoulx et Goubin, dont l'histoire nationale a enregistré le martyre patriotique sous le nom des sergents de la Rochelle.

Leurs amis, le maire de Paris, ses adjoints et le secrétaire général de la mairie de Paris.

Cancans.

— On dit que l'ex-roi Louis-Philippe continue à Londres son caractère industriel. Aveugle, pâtissier, il y va devenir maître d'hôtel. En ce moment il fait préparer un vaste établissement pour héberger les rois et princes déchus, chassés, qui ne pourront bientôt plus avoir de refuge que dans des états républicains. Espérons que l'établissement sera trop petit et qu'il sera prospère en son genre.

— On dit encore qu'on le rencontre dans les carrefours de la cité, tendant son chapeau en aveugle et quêteant pour le dernier de nos rois. Son ex-ministre Guizot le conduit et joue du violon pour attirer l'attention des passants. Pauvres malheureux, bons anglais, ayez pitié d'eux, ils ont été grandement vos amis.

On lit dans un supplément du *Risorgimento*:

« Vive l'Italie!
« Milan est complètement évacué!
« Le peuple Milanais triomphe!
« La ville et le château sont dans ses mains!
« Radeski s'est replié avec ses troupes sur le Mincio.
« Deux mille prisonniers sont dans les mains du peuple!
« La famille Radeski reste en otage: Torresani est prisonnier.
« Les morts milanais ne dépassent pas cent.
« La victoire est magnifique!
« Vive l'héroïque Milan!
« La nationalité italienne est désormais accomplie.
« Les Milanais ont fait une grande révolution.
« Les Piémontais feront une grande guerre. »

Le Gérant F. DOIN.

LYON. — IMPRIMERIE DE GUYOT,
Hôtel de la Manufacture, rue et cour de l'Archevêché.